



Delai entre la signature du contrat et debut de la construction

Par **caro carmo**, le **06/10/2011** à **09:55**

Bonjour, j'aimerais savoir si il existe un delai entre la signature de notre contrat de construction et le debut de la construction. En effet, nous avons signé le contrat avec notre constructeur le 20 novembre 2010 et aujourd'hui nous sommes le 6 octobre 2011, et notre construction n'a toujours pas commencée! Nous avons eu du retard avec le permis de construire à cause d'oublis du constructeur, mais il a été accordé le 11 mai 2011, nous avons acheté le terrain, nous payons notre crédit depuis septembre, mais rien ne commence; le constructeur ne repond plus au telephone, est toujours en rendez-vous, mais nous envoie quand même des devis! mais rien n'avance! Avons -nous un recours pour le pousser à commencer? merci .

Par **fif64**, le **06/10/2011** à **17:09**

la signature du CCMI doit comprendre les délais avant début de travaux, etc. Qu'en est il ?